



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 février, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Hervé VAN PRAAG, maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 07/02/2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Hervé VAN PRAAG, Didier RABIAUX, Jean-Luc HERVÉ, Pierre-Hugues MARTIN, Catherine BLANCHARD, Sarah LOUCHE, Marc LEMARIÉ, Jean-Pierre RESLOUX, Philippe LOHIER, Bernard QUINQUENEL, Gwendal LEBLAY

Représentés : Stéphanie JOUON DES LONGRAIS pouvoir à Sarah LOUCHE

Absents : Steve ANDRÉ, Frédéric PASCAL

Secrétaire de séance : Didier RABIAUX

Nombre de Conseillers : En exercice : 14 Présents : 11 Votants : 12

Monsieur le Maire ouvre le Conseil à 19h30.

- INTRODUCTION :

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir une demande du Département des Cotes d'Armor pour une participation de la commune au Fonds d'Aide aux Jeunes 2025.

Le Conseil à l'unanimité des membres présents accepte de rajouter ce point à l'ordre du jour.

- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024

Le Conseil à l'unanimité des membres présents approuve le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024

Monsieur Gwendal LEBLAY absent jusqu'à ce point prend place autour de la table.

DELIBERATION N°1-2025 FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Délibération ajoutée à l'ordre du jour sur proposition de Monsieur le Maire en début de séance – rajout accepté par l'ensemble du Conseil

Monsieur le Maire expose au conseil la demande de contribution au Fonds d'Aide aux Jeunes 2025 reçu de Madame Christine ORAIN-GROVALET Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à l'insertion.

Il demande au Conseil de se prononcer sur la participation de la commune à ce fonds et si oui de définir le montant de celle-ci.

Il est demandé une contribution entre 0.35 et 0.40 € par habitant, soit entre **399 et 456 €** (calculé sur la population DGF = 1 140 HABS)

Après délibération, par 11 voix pour et 1 abstention (M. Gwendal LEBLAY), le conseil accepte cette participation et en fixe le montant à 0.40 Euros par habitant soit 456 €

DELIBERATION N°2-2025 ACQUISITION LOGICIEL CIMETIERE

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet d'acquisition d'un logiciel adapté pour la gestion du cimetière.

Il présente le devis de l'entreprise Gescime tel que ci-dessous :

OFFRE DE BASE :	4 366.00 € H.T.	5 239.20 € T.T.C.
CONTRAT DE SERVICE (par an) :	382.00 € H.T.	458.40 € T.T.C.
Offert la 1^{ère} année		

OPTION SAISIE DES DONNEES :	5 855.00 € H.T.	7 026.00 € T.T.C.
OPTION FORMATION JURIDIQUE COMPLEMENTAIRE :	160,00 € H.T.	192.00 € T.T.C.

Après délibération, le Conseil à l'unanimité décide l'acquisition de ce logiciel dans son offre de base à 4 366 € H.T et l'option formation pour 160.00 € H.T. et charge Monsieur le Maire de passer commande.

DELIBERATION N°3-2025 ACHAT CHAISES SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente au Conseil le devis de l'entreprise MANUTAN pour la fourniture de 130 chaises.

130 chaises : P.U. : 46.08 € H.T. **TOTAL** : 5990.40 € H.T. **7188.48 € T.T.C.**

Après délibération, le Conseil à l'unanimité valide cet achat et charge Monsieur le Maire de passer commande auprès du fournisseur.

DELIBERATION N°4-2025 ADHESION ASSOCIATION : « SITES HISTORIQUES GRIMALDI DE MONACO »

Monsieur le Maire expose au Conseil que dans la cadre de la prochaine visite d'Albert II de Monaco à PLEVENON il est proposé à la commune d'adhérer à l'association : « SITES HISTORIQUES GRIMALDI DE MONACO ».

La cotisation annuelle est fixée pour 2025 à **200 €** pour les communes dont la population est comprise entre 500 et 5000 habitants

Après délibération, par 4 voix (P.H. MARTIN, H. VAN PRAAG, C. BLANCHARD, M. LEMARIE) **POUR**, 3 voix **CONTRE** (G. LEBLAY, P. LOHIER, B. QUINQUENEL) et 5 abstentions (S. LOUCHE, D. RABIAUX, J-P RESLOUX, J-L HERVE, S. JOUON des LONGRAIS) autorise cette adhésion.

DELIBERATION N°5-2025 SIGNALETIQUE RANDONNEE PEDESTRE – LANCEMENT CONSULTATION

Madame Catherine BLANCHARD, 1^{ère} adjointe présente au Conseil le plan de signalétique pour les circuits de randonnée pédestre inscrits au PDIPR.

Une trentaine de points devront être équipés de panneau de localisation avec lames directionnelles

Après délibération, le Conseil à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de lancer la consultation pour la fourniture de la signalétique et la prestation de balisage.

DELIBERATION N°6-2025 RENOVATION ENERGETIQUE – LOGEMENTS ALLEES DES CAILLOUX BLEUS

Dans le cadre du projet de rénovation énergétique des 6 logements communaux de l'allée des Cailloux Bleus, Monsieur Marc LEMARIE, présente au Conseil les Avant-Projets et les estimations réalisés par le Maître d'œuvre.

- Solution **sans** POMPE A CHALEUR : 368 500 € H.T.
- Solution **avec** POMPE A CHALEUR : 457 600 € H.T.

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur le choix de la solution à retenir.

Après délibération, par 10 voix pour la solution de base sans Pompe à Chaleur et 2 voix (H. VAN PRAAG, B. QUINQUENEL) pour la solution avec Pompe à Chaleur, le conseil décide de retenir la solution sans pompe à chaleur et de lancer la consultation des entreprises sous la forme d'une procédure adaptée. Il charge également Monsieur le Maire de rechercher tout financement pouvant être mobilisé sur ce type d'opération, notamment el Fonds Vert.

DELIBERATION N°7-2025 BUDGET PARTICIPATIF

Madame Catherine BLANCHARD, 1^{ère} adjointe présente au Conseil, l'idée d'associer les citoyens aux réalisations communales. Elle suggère de mettre en place un budget participatif qui permettra la réalisation de projets issue de la population Plévenonnaise.

Elle demande au Conseil sa position sur le sujet et si cette réflexion doit être poursuivie.

Après délibération, par 7 voix pour, 1 abstention (Mme JOUON des LONGRAIS) et 4 voix contre (M. et Mme, LOUCHE, LEBLAYS, LOHIER et RABIAUX, le conseil acte la poursuite de cette réflexion

- QUESTIONS DIVERSES

- Dépenses d'investissement dans le cadre de la délégation au Maire

DATE MANDAT	FOURNISSEUR	OBJET	PRIX H.T.	PRIX T.T.C.	PRESENTATION CONSEIL
28/01/2025	JEZEQUEL PUBLICITE	LATTES DIRECTIONNELLES ET MATS	849,00 €	1 018,80 €	13/02/2025
28/01/2025	ART CAMP	MOTEUR DE VOLEE CLOCHE 3	2 259,00 €	2 710,80 €	13/02/2025

- **Positionnement relatif au poste de Conseiller Numérique porté par DINAN AGGLO**

Madame BLANCHARD présente le Poste de Conseiller Numérique au Conseil.

- **Réunions à venir :**

Repas des aînés : 16 février 2025 (le suivant sera organisé le 7 décembre 2025)

A PREVOIR :

- Réunion publique **Viaduc de Port Nieux** (en attente dernier scénario et possibilité de présentation aux conseils de Fréhel et Plévenon)
- Réunion publique **projet Phare**

La séance est close à 20 h 50.

Fait à Plévenon, le 14/02/2025
Le Maire, Hervé VAN PRAAG



Les Conseillers présents ou représentés :

Didier RABIAUX, Jean-Luc HERVé, Pierre-Hugues MARTIN, Catherine BLANCHARD, Sarah LOUCHE, Marc LEMARIé, Jean-Pierre RESLOUX, Philippe LOHIER, Bernard QUINQUENEL, Gwendal LEBLAY, Stéphanie JOUON DES LONGRAIS